

Questions orales

Les sanctions concernant le commerce et les investissements seront levées quand les parties se seront entendues sur des mécanismes de transition appropriés. Nous espérons qu'il y aura une conférence de tous les partis dans un avenir rapproché, mais nous ne voulons pas préjuger de ce que seront ces arrangements.

Nous sommes heureux de constater qu'il y a des progrès. Nous espérons que ces progrès se poursuivront et, lorsque ces arrangements transitoires seront en place, nous serons heureux de prendre les autres mesures prévues dans le rapport du Commonwealth.

* * *

LES DROITS DE L'ENFANT

M. Chris Axworthy (Saskatoon—Clark's Crossing): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social.

Je lui pose une question très simple, en sa qualité de ministre responsable des enfants. Le ministre est-il d'accord avec son collègue, le ministre du Commerce extérieur, qui a dit la semaine dernière qu'il n'y avait pas d'homme, de femme ni d'enfant au Canada qui ne bénéficiait pas de soins médicaux appropriés, de logements convenables ou de nourriture adéquate, ou croit-il plutôt les quelque 500 délégués à la conférence canadienne sur les enfants qui lui ont fait part aujourd'hui d'un scandale national, à savoir qu'il y a plus d'un million d'enfants au pays qui vivent dans la pauvreté?

L'hon. Benoît Bouchard (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur le Président, je dirais qu'un problème existe même s'il n'y avait qu'un enfant au pays qui souffrirait de la pauvreté ou qui serait victime de violence. Je suis d'accord avec cet énoncé. Je l'ai dit lundi et je l'ai répété ce matin. Cela dit, nous devons trouver des solutions, et ces solutions doivent se fonder sur le fait que l'ensemble des ministères du gouvernement ont la capacité de fournir encore plus qu'une somme de 15 milliards de dollars par année.

J'invite mon ami à nous aider à trouver une solution. Il connaît très bien la situation. Lorsque 250 000 travailleurs perdent leur emploi en Ontario, cela se traduit par un plus grand nombre de personnes et d'enfants qui vivent dans la pauvreté. Si nous pouvons aider ces travailleurs à trouver des emplois grâce à une économie forte, nous aiderons aussi, par voie de conséquence, les enfants au Canada.

M. Chris Axworthy (Saskatoon—Clark's Crossing): Monsieur le Président, je suis heureux d'entendre le ministre s'exprimer ainsi. La prochaine fois qu'il sera assis aux côtés du ministre du Commerce extérieur durant une réunion du Cabinet, il devrait lui expliquer une

ou deux choses; cela nous permettra peut-être de trouver des solutions aux problèmes des enfants au Canada.

D'ici la fin de l'année, le Canada ratifiera la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant. Le fait pour le Canada d'adhérer à cette convention signifie qu'il s'engage à reconnaître le droit de chaque enfant à un niveau de vie adéquat pour son développement physique, mental, spirituel, moral et social.

Le gouvernement a plafonné ses contributions en matière d'aide sociale, mesure qui touche plus de la moitié des pauvres au Canada; il a aussi désindexé le financement de programmes sociaux importants, fait des compressions en matière d'éducation, de soins de santé et de paiements de péréquation, en plus de manquer à son engagement en ce qui a trait aux garderies.

Je demande au ministre de nous expliquer comment ces mesures permettront au gouvernement de satisfaire aux engagements qu'il a pris en vertu de la Convention des Nations Unies.

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, je répète simplement l'engagement que j'ai pris aux Nations Unies, selon lequel nous prévoyons ratifier la Convention d'ici la fin de 1991, c'est-à-dire d'ici la fin de la présente année. Tel est l'engagement que j'ai pris au nom du gouvernement du Canada, et cet engagement sera respecté.

L'un des problèmes tient au fait que cet engagement doit être accepté et mis en oeuvre par les autorités provinciales. Par exemple, nous attendons encore la réponse de la Saskatchewan. Je suis convaincu que le nouveau gouvernement, une fois qu'il aura été assermenté, s'occupera de cette question en priorité. Dès que cette province nous confirmera son intention de ratifier pleinement les dispositions qui s'appliquent au niveau provincial, nous nous occuperons des autres modalités pertinentes.

Nous accordons une priorité extrêmement élevée à notre engagement à l'égard des enfants, et je ne parle pas seulement au nom du gouvernement mais bien de tous les députés de la Chambre. Mon collègue laisse entendre que nous avons effectué des compressions. Contrairement à ce qui a été dit, le ministre des Finances vient tout juste d'annoncer que les paiements de transfert du gouvernement fédéral aux provinces, c'est-à-dire les transferts pour les enfants, les personnes âgées, les assistés sociaux et ainsi de suite, ont augmenté de 50 p. 100 en sept ans. Le montant total est de l'ordre de 12,5 milliards de dollars.

• (1450)

Je tiens à signaler au député que les problèmes qui touchent les enfants ne sont pas le résultat de compressions—peut-être n'avons-nous pas assez fait en